

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 02172

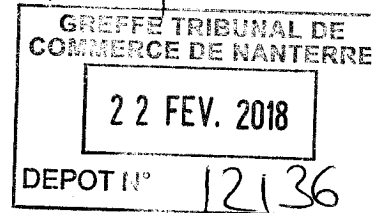
Numéro SIREN : 572 102 176

Nom ou dénomination : SOGERES

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2018 sous le numéro de dépôt 12136

SOGERES
Société par actions simplifiée au capital de 2.153.424 euros
Siège social : 30, Cours de l'Ile Seguin – Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)
572 102 176 RCS Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2018**



Le 15 février 2018, à 9 heures, l'Assemblée Générale de la société Sogeres s'est réunie au siège social, sur convocation du Président.

Madame Anna NOTARIANNI préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Marc ROLLAND, représentant de la société Sodexo SA, exerce les fonctions de Scrutateur, et Monsieur Régis GITAREAU, représentant de la société Holding Sogeres, exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que les actionnaires présents possèdent 124.172 actions sur les 134.589 actions composant le capital social, soit le quorum requis pour délibérer.

En conséquence, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission d'un Directeur Général de la Société,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Constatation de la démission d'un Directeur Général de la Société.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Thierry PERSON de ses fonctions, à compter du 16 février 2018, de Directeur Général du segment « Education » de la Société et le remercie pour sa contribution à l'activité de la Société.

Cette résolution est adoptée par 124.172 voix sur 134.589 voix.

DEUXIEME RESOLUTION

Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société.

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter du 16 février 2018, aux fonctions de Directeur Général de la Société :

Madame Lydia RADIX
Née le 12 juillet 1971 à Lyon (69001)
Demeurant 9, Le Pré Martin
69210 - Lentilly
De nationalité française

Et ce pour la durée restant à courir au mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018.

Madame Lydia RADIX déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Madame Lydia RADIX exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires et sera investie, en application de l'article 11.2 des statuts de la Société, des pouvoirs les plus étendus pour prendre en charge la direction de l'ensemble des activités opérationnelles du segment « Education » de la Société.

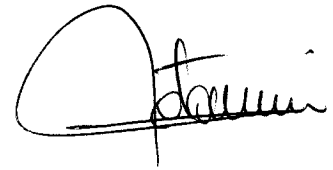
Cette résolution est adoptée par 124.172 voix sur 134.589 voix.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par 124.172 voix sur 134.589 voix.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Radix', with a large loop at the start and a horizontal line extending to the right.